

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR11.08PR
concernant**

**une demande de crédit d'investissement de Fr. 630'000.--
pour des travaux d'adaptation des conduites eau et gaz et des travaux
d'électricité, à la route de Lausanne, au niveau du PS de Pomy.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 10 mai 2011 en salle de Conférence du SEY.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Stéphanie GONÇALVES-MOJONNIER, Hélène GRAND-GREUB, Marie-Louise HEFTI (en remplacement de Monsieur Yvan GINDROZ), Marinette NICOLLIN, Etienne MUTRUX, Marc NICODET, et du soussigné désigné rapporteur. Madame Maryse SCHNEIDER était excusée. Monsieur Philipp MÜLLER était absent.

La délégation municipale était composée de Monsieur Marc-André BURKHARD, Municipal remplaçant Monsieur Cédric PILLONEL, excusé, et Monsieur Olivier SCHMID, directeur A.I. du SEY. Nous les remercions pour leur présentation complète du projet et pour les réponses aux questions des commissaires.

Préambule

Ce préavis vient en complément du préavis PR10.36PR de 5,1 mio de francs, concernant les travaux de reconstruction du passage supérieur de Pomy, dit Pont des Condémines. A l'époque, les travaux prévus par le SEY avaient été identifiés à la hauteur de Fr. 318'000.--

Aujourd'hui, il s'agit de profiter de l'opportunité qui se présente, pour compléter une part importante des réseaux eau et gaz de la ville dans le périmètre immédiat du PS de Pomy, notamment sur la route de Lausanne et la route de Pomy.

Ces travaux ont pour but premier d'améliorer l'alimentation des zones industrielles situées au sud de la ville, mais également, à terme, de permettre le bouclage de ces deux réseaux principaux, assurant ainsi une sécurisation optimale de l'alimentation de la ville.

Travaux

A ce jour, plusieurs sections sur la route de Lausanne ont déjà été posées conformément à l'application du plan directeur du SEY. Ces travaux font partie intégrante de ce plan.

Les tronçons concernés dans ce préavis se situent entre le giratoire des Champs-Lovats et le PS Pomy. Un tronçon ayant déjà été réalisé dans le cadre du chantier du magasin LIDL, il s'agit maintenant de relier l'ensemble du périmètre.

Du fait de la fermeture totale prévue dans le cadre de la reconstruction du PS, ces travaux pourront se faire en toute sécurité. De plus, ils n'engendreront quasiment pas de nuisances supplémentaires dans un périmètre déjà passablement perturbé.

Concernant le trafic, celui-ci sera réglé par feux durant une bonne partie des travaux prévus de août à octobre.

Finances

La dépense prévue initialement au Plan des investissements pour 2011 était de Fr. 390'000.--.

L'importante différence provient :

1. Du changement des conduites pour le gaz de basse en haute pression, entraînant également des travaux à la station de détente.
2. Des conditions d'intervention sur une chaussée conçue pour résister à de lourdes charges de trafic, d'où un surcoût prévu.
3. La simultanéité des travaux, certes salubre, mais engendrant des aménagements spéciaux provisoires supplémentaires (essentiellement pour la gestion du trafic).

L'ensemble des points explique donc le coût actuel, de l'ordre de Fr. 630'000.-- qui sera entièrement financé par prélèvement sur les différents fonds à disposition soit :

Pour l'eau : Fr. 322'150.-- sur 8,2 mio disponibles.

Pour le gaz : Fr. 198'850.-- sur 5,5 mio disponibles.

Pour l'électricité : Fr. 109'000.-- sur 11,3 mio disponibles.

Conclusions

La commission est convaincue du bienfondé de la présente demande de crédit. Même si ces travaux étaient prévus depuis un certain temps dans le cadre de l'application du Plan directeur des SEY, il s'agit aujourd'hui de profiter de les réaliser en même temps que l'important chantier de la reconstruction du PS de Pomy, ceci afin de ne pas perturber ultérieurement un secteur de la ville déjà soumis à rude épreuve.

Un regret cependant, concernant la non prise en considération, dans ce préavis, du dernier tronçon pour le bouclage des réseaux eau et gaz du Sud de la ville. Ces quelques hectomètres, entre le giratoire des Champs-Lovats et l'ancienne carrosserie du Relais, auraient permis de réaliser ledit bouclage stratégique.

Néanmoins, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, c'est à l'unanimité que votre commission vous recommande d'accepter les articles 1, 2 et 3 du préavis PR11.08PR tels que présentés par la Municipalité.

Yverdon-les-Bains, le 19 mai 2011.

Supprimé : ¶

Olivier KERNEN
Président, rapporteur